

# Guide de connexion à la plateforme pédagogique Moodle

Moodle est un outil collaboratif en ligne d'échange et d'appui pédagogique.

Les étapes pour se connecter au Moodle de l'Université Paris 8 :

## 1<sup>ère</sup> étape : activez votre compte numérique

1. Rendez-vous sur <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>
2. Identifiez-vous à l'aide des informations présentes sur votre carte d'étudiant (numéro d'étudiant et code confidentiel figurant sur le volet détachable).
3. Mémorisez votre identifiant et votre mot de passe. En cas de perte du mot de passe, il est toujours possible de refaire cette procédure à l'aide de ces mêmes informations.
4. Si vous souhaitez consulter vos mails sur votre messagerie personnelle, accédez à la catégorie "redirection de messagerie" et indiquez les informations nécessaires.

## 2<sup>ème</sup> étape : connectez-vous à l'ENT de l'Université Paris 8 (e-p8)

1. Rendez-vous sur <http://e-p8.univ-paris8.fr/>
2. Connectez-vous à e-p8 en vous identifiant en haut à droite sur le bouton «connexion». Les identifiants qui vous sont demandés correspondent à ceux enregistrés lors de l'activation. Cet outil permet d'accéder aux services numériques de l'université, à partir d'une connexion unique.

## 3<sup>ème</sup> étape : connectez-vous au Moodle de l'Université Paris 8

1. Vous pouvez accéder à Moodle de deux manières différentes :
  - a. Via le lien <https://moodle.univ-paris8.fr>
  - b. Ou à partir d'e-p8 en cliquant sur l'onglet cours ou, dans le cadre du bas, sur « mes cours Moodle »
2. Cliquez sur « connexion à Moodle », puis « connexion » puis entrez vos identifiants et mot de passe d'e-p8.
3. Cliquez ensuite sur **UFR** et choisissez **UFR Droit**, votre diplôme **LICENCE** et le cours concerné **DROIT PENAL**. Entrez la clé d'inscription suivante : DROITPENAL2020
4. Une fois sur la page de la formation, vous pouvez personnaliser votre profil en cliquant sur votre nom en haut de page à droite, puis sur "*Modifier mon profil*" :
  - Bloc « Général » : précisez votre ville et votre pays,
  - Bloc « Avatar utilisateur » : joignez une photo de vous ou une image,
  - Bloc « Centres d'intérêt » : vous pouvez indiquer vos centres d'intérêts,
  - Bloc « Facultatif » : précisez vos coordonnées, adresse de site personnel ou associatif, etc.